



**Échéancier pour le dépôt des canevas dans le cadre  
de l'opération d'harmonisation des masters des domaines : DSP/SHS/STU**

DOMAINE	1 <sup>ère</sup> Session		Session de Recours	
	Date limite de dépôts des canevas au niveau de la CRUO	Lieu et Date de la Réunion Du CPND	Date limite de dépôt des canevas au niveau de la CRUO	Date et lieu de la Réunion Du CPND
DSP	Le lundi 03 Avril 2017	U. Oran1, le 05-06 Avril 2017	Le Jeudi 13 Avril 2017	U. Annaba, le 19-20 Avril 2017
STU	Le Dimanche 02 Avril 2017	CRU- Centre* le 05-06 Avril 2017	Le Jeudi 13 Avril 2017	CRU- Est* , le 19 Avril 2017
SHS	Le Dimanche 23 Avril 2017	CRU- Est* , le 26-27 Avril 2017	Le Jeudi 11 Mai 2017	CRU- Est* , 3 <sup>ème</sup> semaine de Mai

\* Le lieu exact du déroulement de la réunion sera précisé ultérieurement.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



- Il faut noter (voir la note n°30/DESPE/DGEFS/2017) que les réunions des CPND prévues pour l'expertise des offres des établissements seront toujours précédées par des réunions préparatoires pour arrêter les modalités et les procédures d'harmonisation propre à chaque domaine.
- Selon les procédures adoptées au titre de l'année 2016/2017, les canevas doivent-être déposés, au niveau de la CRUO, exclusivement au format numérique (1 CD par domaine) accompagnées des fiches de signatures (1 fiche par domaine).
- Pour ces trois domaines aucune nouvelle offre (L et M) ne sera étudiée, exception faite des offres « PROGRES » et « COFFEE »

### Échéancier pour le dépôt des Canevas des Nouvelles offres de Formation en Master

Tous Les Domaines en dehors de DSP/STU/SHS	1 <sup>ère</sup> Session		Session de Recours	
	Date limite de dépôts des canevas au niveau de la CRUO	Lieu et Date de la Réunion Des commissions de la CRUO	Date limite de dépôt des canevas au niveau de la CRUO	Lieu et Date de la Réunion Des commissions de la CRUO
	Jeudi 23 Mars 2017	U. Oran1, le 05-06 Avril 2017	Le Jeudi 20 Avril 2017	U. Oran1, le jeudi 27 Avril 2017

- Une fois les expertises faites au niveau de la CRUO, les offres seront soumises aux CPND ensuite à la CNH
- Selon les procédures adoptées au titre de l'année 2016/2017, les canevas doivent-être déposés, au niveau de la CRUO, exclusivement au format numérique (1 CD par domaine) accompagnées des fiches de signatures (1 fiche par domaine).